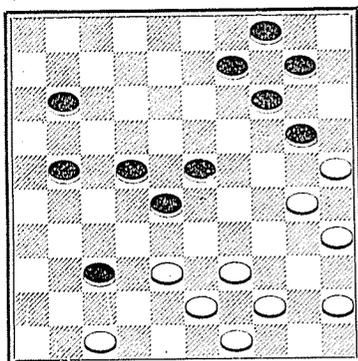
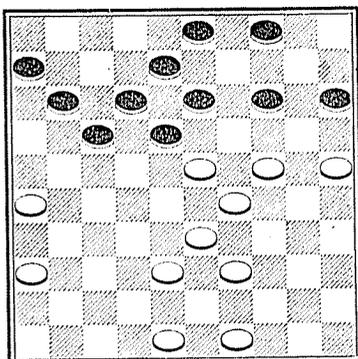


207 A) M. M^e CHARLY, St-Etienne

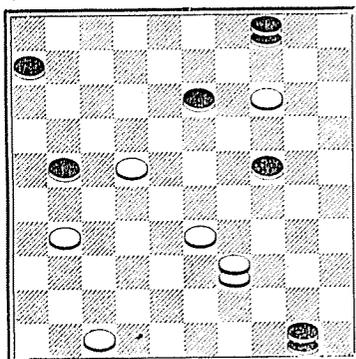


Aux noirs à jouer.
Les noirs jouent 37-42 ; les blancs gagnent

208 A) M. M^e FABRE, D. Phocéén

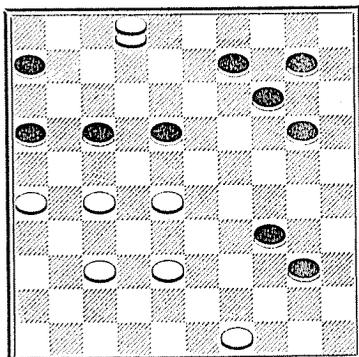


209 A) M. OLLIVIER, Nice



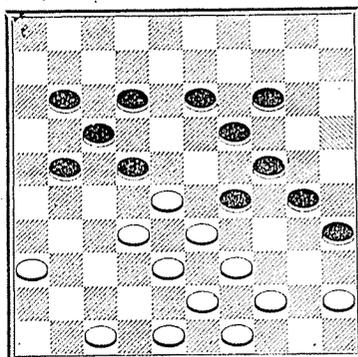
En jouant.

210 A) M. A. BABO, fédéré

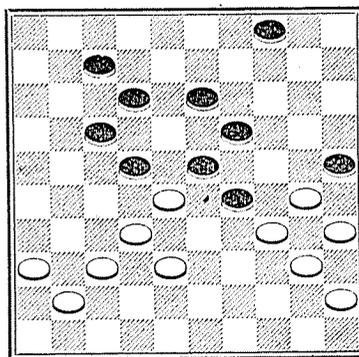


Avec fin de partie.

211 A) M. J. GODDET, D. L.



212 A) M. J. PUTHOD, Genève.



Dédié à M. POUZET, Genève.

NOTA. — Les numéros 203, 4 et 5, sont trois études de M. A. Molimard ; ces coups se sont présentés en jouant, dans des parties à rendements.

Le Gérant : P. COLOMBIER.

IMPRIMERIE P. COLOMBIER, 30, RUE DES MAISONS-NEUVES, VILLEURBANNE.

LE DAMIER UNIVERSEL

ORGANE FÉDÉRAL FRANÇAIS

Journal du Jeu de Dames

Directeur et Rédacteur en Chef : **M. F.-J. BOLZÉ**
60, rue des Maisons-Neuves, Villeurbanne (Rhône)

Rédacteurs : MM. Marcel BONNARD, H. DENTROUX, Y. LE GOFF,
MOLIMARD, etc., de Lyon ; A. BABO, de Villebois ; G. DEFOY, d'Amiens.

Abonnements : FRANCE, un an, 6 fr. ; ETRANGER, un an, 6 fr. 50

SOMMAIRE. — Direction : A nos abonnés. — *Le Damier du Gendarme* :
Curiosité. — *Parties entières* : 34^e, 35, et 36^e parties. — *La Tribune*
du D. U. : Soufflage. — *Les Damiers* : Lyon, Marseille, Avignon,
Nice, Villebois, Romans. — *Rectification*. — *Problèmes*. — *Solu-*
tions. — *Problèmes Concours G. Defoy*.

Lyon, le 1^{er} Janvier 1912.

LA DIRECTION

présente à toutes ses Lectrices et à
tous ses Lecteurs, ses Meilleurs
Vœux de Prospérité et de Bonheur
pour l'Année 1912.

A NOS ABONNÉS.

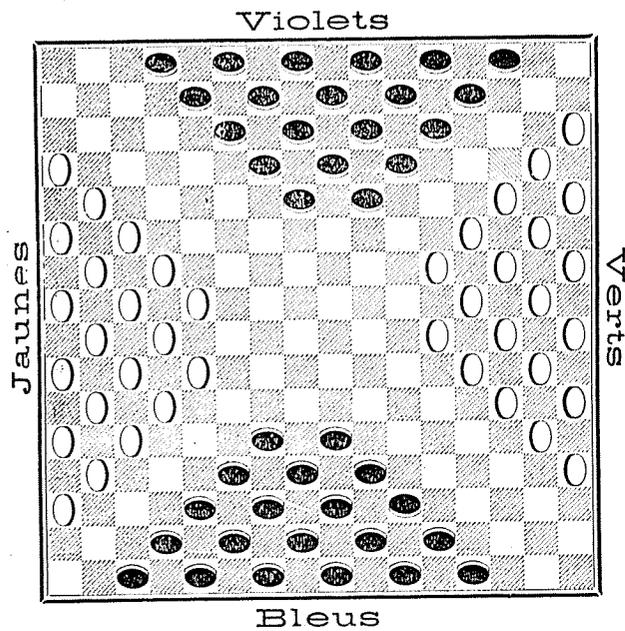
La Direction est heureuse d'adresser à tous ses abonnés ses
meilleurs souhaits pour 1912 ; elle profite de cette occasion pour les
remercier de leur constance au « *Damier Universel* » lequel restera,
comme par le passé, entièrement à leur disposition.

Nous essaierons de continuer à être rigoureusement exacts dans
nos envois en tenant compte des nouvelles à vous donner ; car nous
le répétons, le « *Damier Universel* » doit porter au quatre coins
français — même à l'Étranger — les faits et gestes de toutes les
régions.

Nos colonnes vous sont ouvertes à tous : envoyez-nous donc vos
idées, elles seront reçues de la façon la plus courtoise.

Pour la Direction : F.-J. BOLZÉ, directeur

Le Damier du Gendarme



	1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16	
	17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31	32	
	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	
	49	50	51	52	53	54	55	56
57	58	59	60	61	62	63	64	
	65	66	67	68	69	70	71	72
73	74	75	76	77	78	79	80	
	81	82	83	84	85	86	87	88
89	90	91	92	93	94	95	96	
	97	98	99	100	101	102	103	104
105	106	107	108	109	110	111	112	
	113	114	115	116	117	118	119	120
121	122	123	124	125	126	127	128	

Ce Damier, inventé par M. François, gendarme à Palasca (Corse), est visible au concours Lépine (Exposition des Petits Inventeurs), qui se tient à la caserne du Château-d'Eau. De grands quotidiens ayant annoncé qu'il allait tuer les jeux de cartes, le puzzle, le whist et bien d'autres distractions encore, nous avons pensé que nos lecteurs nous sauraient gré de les renseigner sur cette merveille. Le premier diagramme donne la disposition exacte des Pions. Toutefois, l'inventeur qui ne se doutait pas qu'on pût jouer sur les cases blanches, a disposé son Damier pour jouer sur les Noires. Il a peint également les cases occupées par les Pions au début de la partie de la même couleur que ces Pions. Les autres, sur lesquelles ces Pions doivent évoluer, étant noires. Tout joueur de Dames se demandera quel peut être l'intérêt de ce Damier polychrome. Pour jouer à quatre, il n'y en a aucun, si ce n'est celui de distinguer les six cases 9, 1, 8, 120, 128 et 121, sur lesquelles l'inventeur nous dit que l'on ne peut damer. On s'y trouve donc enfermé. C'est là une innovation qui paraît bien malheureuse. Que par sa marche normale une pièce aille ainsi s'em-bouteiller sans combinaison adverse, cela est des plus étranges.

Les règles sont les mêmes qu'au Jeu de Dames.

L'inventeur dit que l'on peut jouer à deux, à trois et à quatre joueurs (1). Dans le jeu à deux on ne joue qu'avec deux camps situés en face l'un de l'autre. Les deux autres servent à limiter le Damier. On ne peut y pénétrer. Les deux camps en action n'ont donc pour se mouvoir qu'une sorte de couloir qui doit singulièrement restreindre les combinaisons. Chaque joueur peut aller damer sur les cases de son adversaire qui forment la base du triangle au début du Jeu et seulement sur celles-là.

Dans le Jeu à trois, mêmes règles avec neutralisation d'un seul camp. Chaque joueur a douze cases où il peut damer : six chez chaque adversaire.

Dans le Jeu à quatre, mêmes règles avec dix-huit cases pour damer.

L'inventeur nous dit un peu naïvement que la Dame est une pièce dangereuse et qu'il faut la forcer à se donner, même pour plusieurs pièces. Il oublie de tirer la conclusion logique de cette prise, c'est que le naïf qui se sera sacrifié pour la prendre aura lui-même à lutter contre ses adversaires avec deux ou trois Pions de moins, selon les cas. Il s'ensuit que personne ne cherchera à la prendre et alors de deux choses l'une : ou le Jeu perdra tout intérêt, ou une collusion s'établira entre les trois autres joueurs.

On peut également jouer deux contre deux. Dans ce cas, les partenaires ne se prennent pas réciproquement leurs pièces.

(1) Une tentative analogue a été faite au Jeu d'Echecs pour établir un échiquier sur lequel on pût jouer à quatre. Elle a échoué piteusement.

Nous avons parlé de ce jeu à titre de curiosité. Ses imperfections décèlent qu'il a été conçu par un joueur très faible à notre Jeu.

Nous avons reproduit la curiosité ci-dessus : *Le Damier du Général*, que nous avons prise dans la *Revue* d'octobre, *Le Damier* (Paris), dans la certitude d'être agréables à nos lecteurs du D. U., reproduction *in-extenso* et *ne varietur*. Tous nos remerciements à notre collègue parisien.

Nous ne formulons aucune appréciation personnelle sur cette création de haute fantaisie, nous contentant de dire qu'elle semble descendre du temps de *J.-G. Lallement* (Metz 1801), l'inventeur de quatre Jeux de Dames spéciaux :

- 1^o Jeu de Dames à l'Égyptienne,
- 2^o » des Dames-Echecs ou Jeu de Dames triangulaires,
- 3^o » de Dames à trois,
- 4^o » » à la Polonaise, sur *Damier unicolore*.

Nous en reparlerons ultérieurement et peut-être les donnerons-nous.

L. R. D.

Parties entières. — Trente-quatrième.

Jouée par correspondance entre M. *Puthod* (Genève-Blancs) et M. *L. Hennemann* (Romans-Noirs).

	Blancs	Noirs
1	31.27	47.22
2	37.31	41.47
3	32.28	

Début assez original par cette avancée de pion à la case 28, car ce pion un peu gênant ne restera pas; les blancs l'ont sans doute joué pour se le faire pionner.

	»	19.23!
	C'était à prévoir	
4	28:19	44:23
5	35:30. Nous aurions préféré le pion-	

	Blancs	Noirs
	«	20.23
Pour empêcher la prise de la bonne case.		
6	33.29	47.21
7	38.32	39.33 était préférable. Les blancs reprenaient la case gênante avec le pion 38.
	»	21.26
8	42.37	22.28
9	40.35	Au pion audacieux des noirs, les blancs devaient répondre de même en jouant de 30 à 24, ou mieux encore, faire le pionnage par 39.33.
	»	12.17
10	29.24	Pourquoi? Dans l'espoir de voir les noirs jouer 17.21 ou 22, pour faire le dégagement par 24.19?
	Le meilleur était le pionnage par 39.33 pour se faire un <i>rentré</i> .	
	»	7.12
11	47.42	6.11
12	42.38	47.21

Bien mieux que 17.22, car les blancs se dégagent par 24.19.

13	44.40	1. 6
14	50.44	2. 7
15	48.42	Au lieu de 48.42, nous aurions préféré pour les blancs, le dégagement par 24.19, ce qui donnait à la fin de ce pionnage un <i>beau rentré</i> aux blancs.

» 9.14

Offrant un 4 pour 4 qui dégage les blancs; il y avait lieu d'attendre

16	24.20	45:24
17	30:19	43:24
18	34.30	25:34
19	40: 9	4:13

Meilleur que 3.14

20	45.40	44.40 était préférable
	»	10.14

Position diagramme

Emplacements :

N: 3, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 16, 18, 21, 23, 26, 28.
B: 27, 31, 32, 33, 36 à 40, 41 à 44, 46, 49.

	Blancs	Noirs		Blancs	Noirs
23	26:37	9.14	45	28.22	13.20
24	28.23	4. 9	46	40.34	8.12
25	36.31	13.19	47	17: 8	13: 2
26	31.27	19:28	48	22.17	1. 8
27	33:22	17:28	49	47.42	8.13
28	32:23	11.17	50	42.37	13.18
29	37.32	8.13	51	37.32	20.25
30	32.28	7.11	52	44.40	35:44
31	16:18	13:31	53	50:39	19.20
32	23.18	6.11	54	45.40	20.24
33	38.33	14.19	55	29:20	25:14
34	43.38	11.16	56	34.30	14.20
35	42.37	31:42	57	40.35	20.24
36	38:47	30.35	58	39.34	18.23
37	28.22	17:28	59	17.12	16.21
38	33:22	3. 8	60	12. 8	24.29
39	22.17	19.23	61	8. 2	29:40
40	18:29	20.24	62	35:44	21.26
41	29:20	25:14	63	2:24	26.31
42	39.33	9.13	64	24.47	31.36
43	34.29	14.19	65	30.24 gagnent	
44	33.28	10.14			

Trente-sixième partie

Jouée entre M. Y. Le Goff (blancs) et M. A. Molimard (noirs). En 1909, à la pousse-pousse, à la Campagne.

	Blancs	Noirs		Blancs	Noirs
1	34.30	20.25	11	44.40	7.12
2	32.28	25:34	12	40.34	1. 7
3	39:30	19.24	13	49.44	11.17
4	30:19	14:32	14	44.40	7.11
5	37:28	17.22	15	33.29	21.26
6	28:17	12:21	16	30.25	26:37
7	44.39	10.14	17	41:32	2. 7
8	50.44	14.19	18	34.30	17.21
9	40.34	5.10	19	39.33	21.26
10	34.30	10.14	20	46.41	11.17

	Blancs	Noirs		Blancs	Noirs
21	41.37	17.21	40	20.15	27:36
22	43.39	7.11	41	24.20	3. 8
23	40.34	12.17	42	30.24	8.13
24	45.40	17.22	43	24.19	13:24
25	29.24	18.23	44	20:29	16.21
26	33.29	15.20	45	29.23	21.27
27	29:27	20:29	46	37.32	22.28
28	34:23	19:28	47	32.21	26.17
29	32.23	21:45	48	23:32	17.22
30	42.38	8.11	49	47.42	9.13
31	38.33	13.19	50	42.37	13.19
32	33.29	19:28	51	25.20	14:25
33	29.24	11.17	52	38.33	39:28
34	24.20	28.33	53	32.14	45.50
35	47.42	33.39	54	37.32	36.41
36	30.24	12.18	55	14. 9	4:13
37	42.38	17.24	56	15.10	41.47
38	36.31	18.22	57	10. 5	13.19
39	35.30	21.27	58	5:17	50:11

Les blancs abandonnent

Tribune aux Damistes (ou du D.U.)

Nous recevons l'article suivant que nous reproduisons fidèlement.

Monsieur le Directeur,

Vous avez eu la gracieuseté de mettre à notre disposition une *Tribune*, permettez-moi d'y monter pour dire ce que je pense sur la suppression du soufflage.

Je suis moi aussi, un scrupuleux observateur des règles de tous les jeux ; mais pourtant, par l'expérience acquise et de nombreuses remarques faites dans les diverses réunions, par de certaines questions soulevées, j'ai été amené à beaucoup réfléchir sur l'application de la peine de la *non-prise*, autrement dit : *soufflage* !

Certainement je suis de l'avis de *M. Bolzô* ; c'est une grave faute de ne pas prendre ; mais ne trouvez-vous pas, M. le Directeur, vous qui avez le sentiment du juste que l'action répressive d'une faute, ne doit pas infliger deux peines au délinquant ? Et c'est ce qui se produit dans le soufflage actuel ; on enlève d'abord une pièce qui met en infériorité et on supporte encore un coup joué qui, très souvent, placera en mauvaise posture : c'est injuste ! Mais il serait aussi injuste de

supprimer ces deux répressions, sans appliquer une peine quelconque : *car il y a faute grave.*

Comme je vous le dis, M. le Directeur, j'ai réfléchi. Après avoir lu l'article paru dans votre n° 3 du 1^{er} décembre, bien que me rangeant du même côté pratique de pénalité, je ne suis pas du tout de l'avis de M. Bolzé, lequel dit :

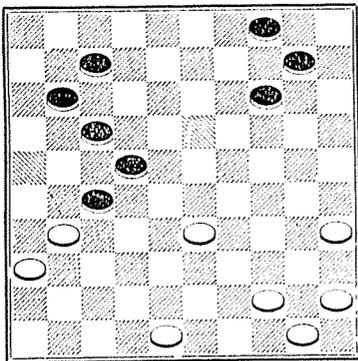
« 1^o Celui qui ne forcera pas la prise, perdra la partie sans appel. »

Croit-il être juste et surtout bien remédier à la suppression du soufflage sans nuire au Jeu de Dames ?

Il dit aussi : *« 2^o Celui qui n'aura pas pris la première fois et que l'on voudrait forcer à prendre à la deuxième ou troisième, etc., aura le droit, ou de prendre, ou de reculer et de jouer une autre pièce ».* Ici non plus, nous ne sommes pas d'accord, car tolérer de revenir sur des coups joués, serait jeter un ridicule sur le Jeu de Dames. Non, les coups joués doivent être maintenus joués et s'il y a des fautes commises, appliquer des règles sévères : fautes au jeu, fautes punies !

M. Bolzé m'a autorisé à me servir de son diagramme (D. U. n° 3, page 42), pour appuyer ma proposition qui est celle-ci :

Diagramme après la répression proposée par M. BACHELUT



« Lorsqu'un joueur aura oublié de prendre et que l'autre joueur n'aura pas forcé la prise immédiatement, les pièces incriminées, blanches et noires seront enlevées du damier, même après plusieurs coups joués, et la partie se continuera dans l'ordre légal : ici ce serait aux blancs à jouer après le 6.11 des noirs. »

Cette prescription, à mon avis, semble rendre une justice égale ; l'un n'a pas pris, l'autre n'a pas forcé la prise : tous les deux punis.

Consulter le diagramme ci-dessus et l'on verra après 4, 6 et 6, 11 des noirs le résultat des deux pièces enlevées (23 N et 30 B). la partie n'est pas perdue ; tandis que si il n'y avait pas de pénalité et que la suppression du soufflage *pure et simple soit la règle, M. Bolzé à raison : ce serait de la déloyauté, ce serait une iniquité !*

Donc je conclus comme lui — *avec ma proposition s'entend* — en disant : supprimons ce qui cloche dans nos règles ; mais punissons les fautes ; celle-là surtout : *Ne pas forcer la prise immédiatement.*

J.-M. BACHELUT, damiste, rue Masséna.

Nous remercions M. Bachelut de sa franche et loyale critique ; nous approuvons même sa proposition qui répond mieux au sens pratique de la répression ; il y a deux fautifs, il y a deux punis.

La voie est donc ouverte à d'autres propositions ; nous-même nous verrons pour les autres cas, entre autres : *les prises inexactement opérées*, lesquelles peuvent aussi prêter le flanc à l'exploitation de la faute commise ; encore une voie ouverte à des propositions de répressions nouvelles, envoyez-nous les avec des diagrammes explicatifs à l'appui.
Le Directeur.

Les Damiers

Lyon. — Echo du 12 novembre : Synoptique du C. H.

NOMS	Bonnard	Dentroux	Le Goff	Molimard	POINTS	Classés
M. Bonnard..	»	G. G.	G. P.	P. N.	7	2 ^e
H. Dentroux..	P. P.	»	G. P.	P. P.	2	4 ^e
Y. Le Goff...	P. G.	P. G.	»	P. N.	5	3 ^e
A. Molimard.	G. N.	G. G.	G. N.	»	40	1 ^{er}

Visite. — Le *Damier Lyonnais* a été très heureux de la visite de M. Bruguière, de Lansargues ; il espère bien le voir revenir un jeudi soir, jour de réception officiel. Le président adresse à Madame et à Monsieur Bruguière, ses hommages personnels et ceux du *Damier Lyonnais* entier.

Marseille. — *Damier Phocéen* : Les concours d'Hiver, championnat et handicap ont commencé le 23 décembre.

Les deux concours sont absolument distincts ; cependant les concurrents du Championnat peuvent prendre part au Handicap.

Le concours Handicap est affecté spécialement aux sociétaires du *Damier Phocéen*.

Dans le Championnat, seront admis pour la première fois, tous les damistes marseillais, dignes par leur valeur d'y participer. Cette dérogation aux règles habituelles a pour unique but de pouvoir donner au vainqueur le titre de *Champion de Marseille*.

C'est en effet, au *Damier Phocéen*, si important par le nombre et la valeur de ses adhérents, que revient le droit et l'honneur d'organiser une telle épreuve.

Prendre connaissance du règlement : Grande Brasserie Suisse.

Avignon. — Le siège du *Damier Avignonnais* est fixé au *Bar Jouve*, rue Guillaume Puy, 86.

Nice. — *Tournoi handicap* : 26 et 27 novembre 1911.

Résultats :

N°	Noms	Damiers	Classes	Parties	Points
1	Raphaël.....	D. Phocéen	Champion ^t	9	6 1/2
4	Béfiat.....	» »	2 ^e division	9	6 1/2
1	Baud.....	» Niçois	»	9	6 1/2
4	Chervin.....	Indépendant	1 ^{re} »	9	5
5	Giraud.....	D. Niçois	» »	8	4 1/2
6	Allard.....	» Phocéen	2 ^e »	9	4
7	Timoffèfe.....	» Niçois	» »	7	3 1/2
8	Ollivier.....	Indépendant	1 ^{re} »	7	3
9	Romanelli ..	»	» »	8	2
10	Didion.....	»	—	—	—

Abandonnés : MM. Sammarcelli, Carte, Ferruccio.

Forfaits : MM. Clay, Fiori, André.

Le handicap était ainsi fixé : Raphaël rendait un pion à la première et deux à la deuxième division ; la première division rendait un pion à la deuxième.

Villebois. — Dans son Assemblée générale du 25 novembre 1911, les membres du *Cercle d'Etude*, réunis au nombre de quinze, ont adhéré au principe de la Fédération des Damistes français proposé par *M. E. Babo*.

Il est décidé en outre, que le cercle conserve son nom de *Cercle d'Etude*, pour cette raison que l'on n'étudie pas que le Jeu de Dames : différentes questions sont traitées pour l'éducation de la jeunesse.

Par un vote exprimé, le groupe adhère à la Fédération, par 12 voix sur 15 votants présents.

En conséquence, le *Cercle d'Etude de Villebois* prend, pour le Jeu de Dames seulement, le nom de *Damier Villeboisien* (D.V.B.) et entre à la fédération à la date du 1^{er} Janvier 1912.

Romans. — *Défis* : Nous relevons les lignes suivantes dans le journal de Romans "Le Bonhomme Jacquemart" : *M. Juvenon fils* vient de lancer un défi à *M. Guyenon* qui, on le sait, fut champion de

la Drôme au dernier concours du D. R. P. Ce match se jouera en cinq parties, avec enjeu de cinquante francs.

Le gagnant de ce match intéressant sera défié par *M. H. Savoye* avec enjeu de cent francs et cinq parties également seront jouées.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

L. R. D.

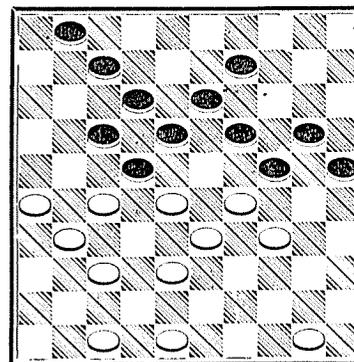
REMARQUE : Voilà comment nous comprenons les matches. Les deux intéressés se défont et déposent chacun l'enjeu convenu ; c'est simple et de bon goût : on n'a besoin de personne. Nous avons un article « sous plume » sur *Matches-Juqueux et Pires* ; quand il sera au point, nous le publierons.

D. U.

Rectification : D. U. N° 3, page 41 : lire *Dissertation* et non *Dissertion*.

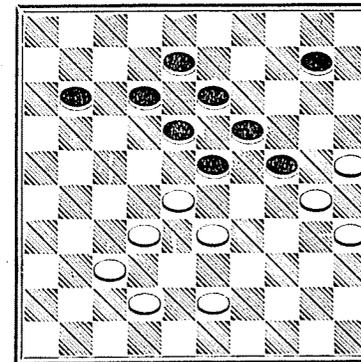
Problèmes

213 A) M. M^e CHARLY, St-Etienne



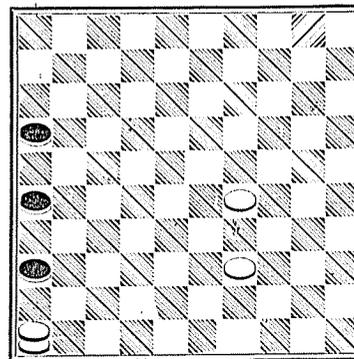
Les noirs joueront 24. 30. Que doivent jouer les blancs pour gagner.

214 A) M. H. DENTROUX, du D. L.



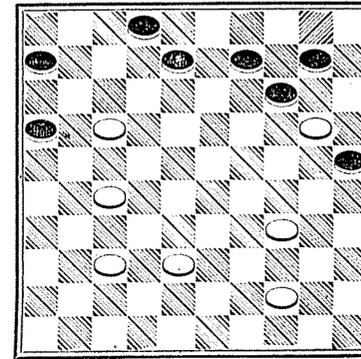
En prévision de 12. 17 des noirs, les blancs jouent et gagnent.

215 A) M. E. LIEUBRAY, du D. R.



Fin de partie.

216 A) M. E. BABO, du D.V.B.



Pour Débutants.

Solutions. — Mois de Décembre 1911

N° 203	28:22	33:13	37:31	38:33	33:13	34:30	39:37 e
	17:28	9:18 f	26:28	21:32	19: 8	25:34	
	gain du pion.						
N° 204	23:18	29: 9	(ou 33:29 et coup de dame à 5)		33:29	28:39	
	12:23	4:13 f			24:33	17:28	
	32:23	39:33	35: 4 g.				
	19:28	28:30					
N° 205	26:21	(ou 33:28 etc...)		31:27	36:31	44:40	38:32
	17:26 f			22:42	26:46	35:44	46:28
	33: 2	47: 7 g.					
	44:33						
N° 206	28:23	33:22	30:19	34:30	39:19	27:22	38:32
	17:28 a	19:27	13:24 b	25:34	14:23	17:28	28:37
	48:42	40:34	35: 2 g.				
	37:39	39:30					
		30:19	34:30	39:19	43:34	38:33	35: 2 g.
a	19:28	13:24 f	25:34	28:39	ad. lib.	17:30	
				34:30	40:16 gain du pion.		
		b	14:23	25:34			
N° 207		45:40	30:24	25:20	40:34	35:30	44:35
	37:42	42:33	20:29	14:25	29:40	25:34	33:44
	49: 7 g. Coul. ord. à Lunette d'entrée, Trappe, finale passage à dame sur prise de dégagement.						
N° 208	24:20	29: 9	25:20	23:19	26:21	36:31	38:32
	15:24	3:14 f	14:25 f	13:24	17:26	26:37	37:28
	33: 2 g. Coul. ord. à coups forcés, finale coup de dame sur pion liés.						
N° 209	14:10	31:27	39:30	30:38	47:38 g. par opposition.		
	4:15	21:32	ad. lib.	15:42			
N° 210	26:21	37:31	27:21	49:44	28:23	2:24 g. (8 pièces)	
	17:26	26:37	16:27	40:39	49:19		
		24:33	33:38	38:32	32:38	38:43	43:49
	fin : 6:11 11:16 14:19 19:24 24:30 30:35 16:21						
	49:16	16:11	11:50 g.		Poursuite du pion. Si blancs		
	35:40	40:45	2:25 gain plus rapide.				

N° 211	28:23	48:42	38:32	43:38	36:31	44:40	49:18 g.
	19:37	37:48	29:27	48:34	27:36	35:44	
	Coul. ord. par envoi à dame, finale prise de dame par coup en flèche, genre raffle.						
N° 212	38:33	34:29	37:31	40: 9	31: 2 g.	Coul. ord. finale	
	29:27	22:24	25:34	4:13			
	Coup de dame sur deux prises égales.						

Ont trouvé les solutions justes suivantes ; Messieurs :

L. Martin	Neuville-s/-Ain	W, X, Y, Z et Nos 197 à 201
A. Babo	Villebois	idem.
Petit V ^s du Perron	(Rhône)	197 à 202
G. Defoy	Amiens	id.
A. Hugon	Aouste	id.
A. Lucet	Bourg-Valence	198 à 202
Marius Charly	St-Etienne	197 à 202
J. Rimbaud	Avignon	198 à 201
J. Branès	Pau	200 et 201
C. Martel	Clion	197 et 198

M. Charly : N° 202, vous avez interverti les premiers coups ; votre solution est gagnante, mais la finesse du jeu s'en ressent.

M. L. Martin : N° Y : le Grand Cœur : votre solution est gagnante ; mais vous n'avez pas formé la figure demandée : C. Q. F. D. Quant au N° 202, voyez ci-dessous.

M. Babo : N° 202, au quatrième coup des noirs, vous faites 9.14, pourquoi ? Ceux-ci, après le coup probable de 13.10 en lunette des blancs, joueront 16.21 etc., et amèneront la nulle selon nous.

M. G. Defoy reçoit des félicitations de *M. A. Babo* pour ses deux problèmes 197 et 198.

Aux Solutionnistes du Concours G. Defoy

Nous prions les concurrents à ce concours de nous envoyer sur *feuille à part*, les solutions *absolument* complètes, jeu des blancs et jeu des noirs ; les termes bien les uns sous les autres.

Les solutions seront reçues jusqu'au 1^{er} février matin, portant les timbres départ du 31 janvier ; après cette date, solutions rejetées.

L. R. D.